

# Enseigner avec le numérique (RGPD, responsabilités, liberté pédagogique)



J'inscris mes élèves sur une application pédagogique (ENT...) en renseignant des données personnelles (nom, prénom, pseudo, adresse, téléphone, mail...).

- NOM
- PRÉNOM
- MAIL
- RELIGION

Ces données ne sont pas forcément visibles en ligne mais sont stockées par l'hébergeur sous forme de fichier, elles sont alors concernées par les [RGPD](#).



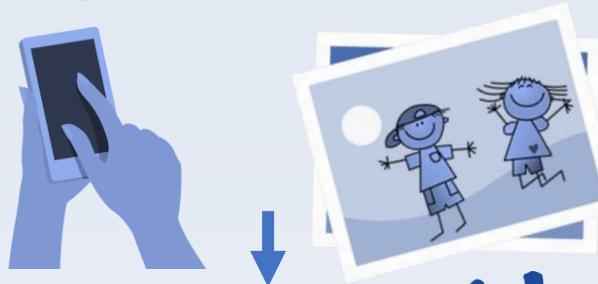
L'hébergeur doit respecter la [loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles](#).

L'application doit figurer sur le registre départemental RGPD validé par l'IA-DASEN.



J'édite en ligne du contenu sur ma classe (compte-rendu d'une classe découverte...) sur un blog, un site..., avec des photos, des informations sur la classe ou les élèves.

⚠ Le contenu mis en ligne incombe à [la responsabilité de son auteur](#).



Je dois privilégier un environnement sécurisé comme l'ENT...

Aucune information (photo, voix...) sur un élève ne peut être mise en ligne sans [autorisation parentale](#).



Je prépare ma classe, je mets à disposition des documents pédagogiques sur internet, mes élèves font des exercices en ligne dans la classe sans authentification préalable...



Sans information permettant d'identifier mes élèves (application en ligne sans inscription, application PC/tablette hors ligne...), ma [liberté pédagogique](#) me permet d'utiliser le support numérique de mon choix, "[dans le respect des programmes et des instructions \[...\]](#)".